



Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé *Sortants de 2013*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois. La première vague de l'enquête a concerné les sortants de formation de 2012 (cf. parutions de mars et avril 2014), la seconde, présentée ci-après, ceux de 2013, soit 1 787 personnes.



LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2014 s'est déroulée en deux phases, de février à avril pour l'interrogation à 6 mois et de septembre à novembre pour le suivi à 12 mois. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la formation partielle, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 6 mois et celle à 12 mois après la sortie de formation avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2013, une session d'examen s'est déroulée pour la formation d'éducateur spécialisé (juillet). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 3 ans, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2010.

45 des 125 sortants ont répondu aux questionnaires à 6 et 12 mois, soit un taux de **36%**, comparable au taux de réponse global toutes formations sanitaires et sociales confondues (37%) mais supérieur à celui des seuls sortants de formations sociales (32% soit 125 répondants pour 393 sortants).

L'analyse des éléments de profil des répondants montre qu'ils sont **représentatifs de l'ensemble de la population enquêtée**. Leur profil, exception faite de l'âge, est comparable à celui des élèves, inscrits en dernière année de formation en 2013, recensés par le Ministère de la santé (enquête DREES).

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations sociales.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.



LE PROFIL DES RÉPONDANTS

Quel est leur sexe ?

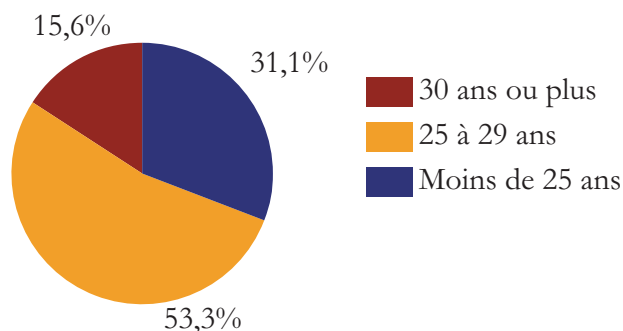


Près de 8 répondants sur 10 sont des femmes.

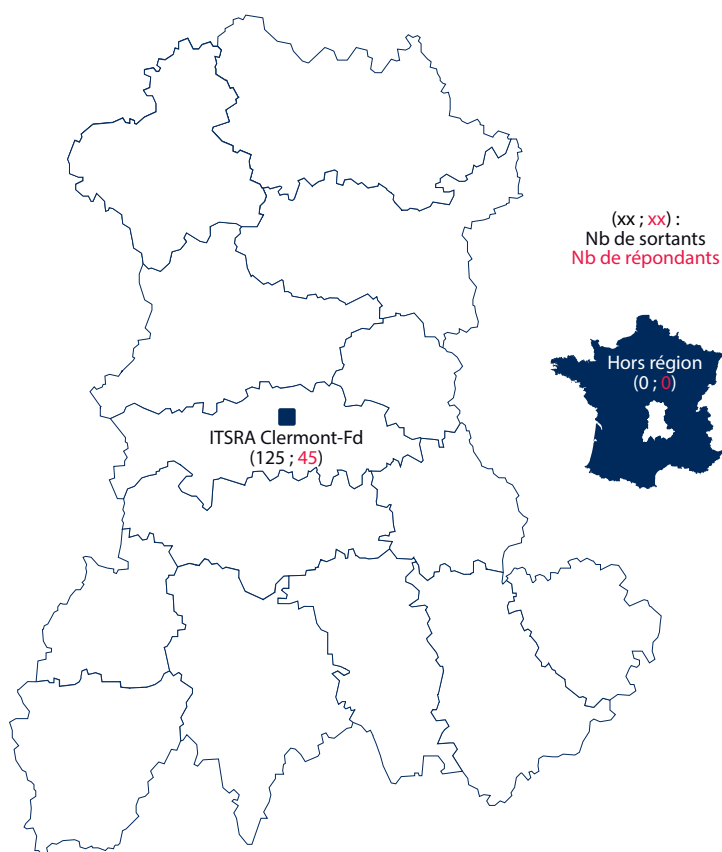
Plus de la moitié des sortants a entre 25 et 29 ans et 31% ont moins de 25 ans**.

Dans l'enquête de la DREES, 53% des répondants ont moins de 25 ans et 32%, entre 25 et 29 ans.

Quel est leur âge ?



Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?



Un seul institut propose la formation d'éducateur spécialisé sur la région (COTEF de Clermont-Ferrand).

Ont-ils obtenu leur diplôme ?

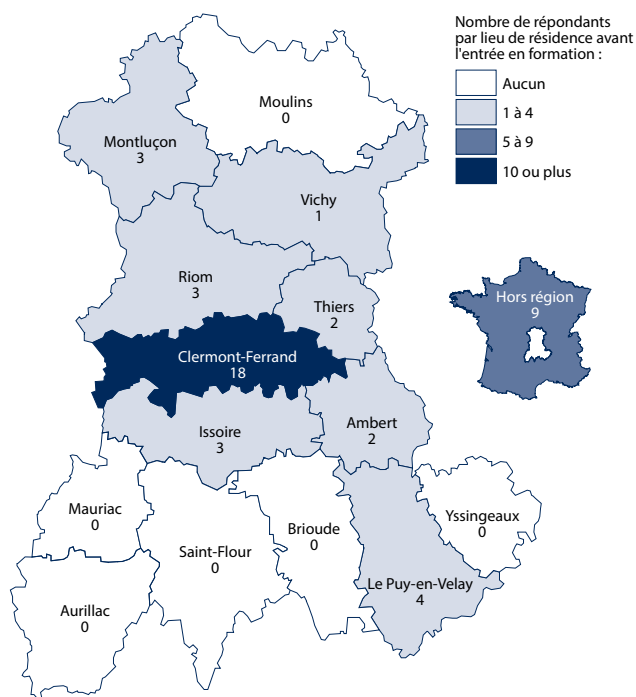
86% des répondants mentionnent l'obtention du diplôme d'éducateur spécialisé.

** L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 3 ans inférieur.



LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

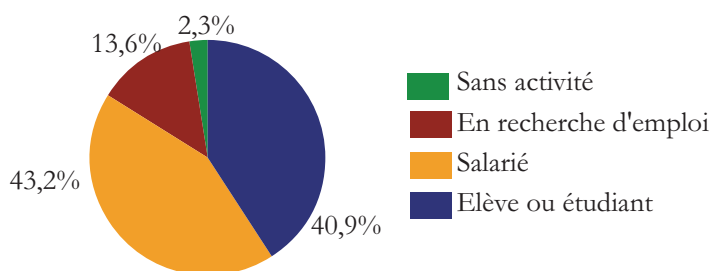
Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



40% des répondants résidaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand avant leur entrée en formation d'ES. A noter l'absence de répondants résidant sur les territoires de Moulins, Brioude, Yssingeaux ou du Cantal. 20% des répondants résidaient hors région.

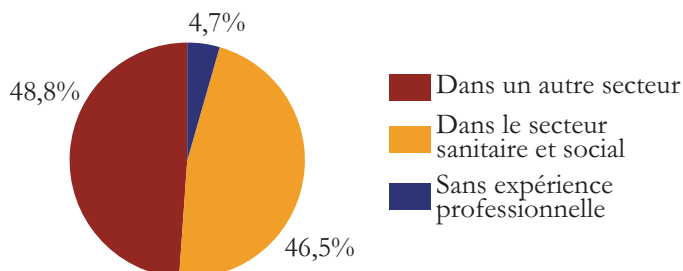
Le rapprochement lieu de formation - lieu de résidence antérieure met en évidence que la moitié des répondants auvergnats résidait auparavant sur son COTEF de formation (Clermont-Ferrand).

Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?



43% des répondants étaient salariés et 41% élèves ou étudiants, avant d'intégrer la formation d'éducateur spécialisé.

Quelle était leur expérience professionnelle avant l'entrée en formation ?



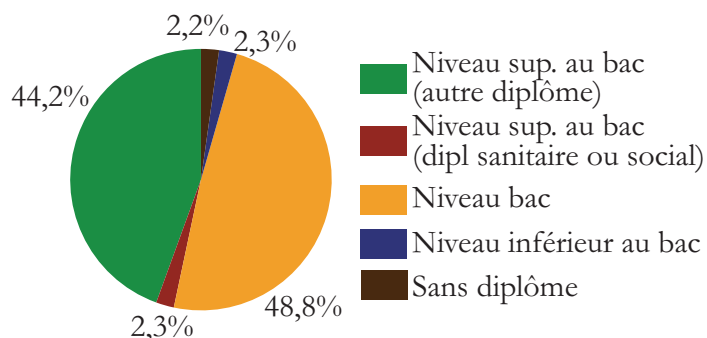
95% des répondants avaient une expérience professionnelle antérieure, dont la moitié dans le secteur sanitaire et social.

L'analyse du statut et de l'expérience professionnels suggère que le public entrant en formation mêle poursuite d'études, professionnalisation et reconversion.

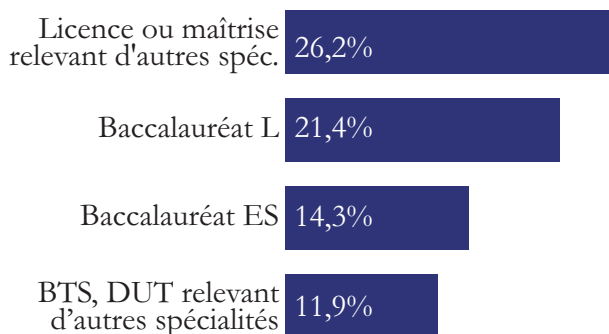


LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION (SUITE)

Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?



Quel était le dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation (top 5) ?



49% des répondants étaient titulaires d'un diplôme de niveau bac avant leur entrée en formation et 47% d'un niveau supérieur au bac.

Cette répartition entre niveau 4 et niveau 3 ou supérieur est confirmée par l'examen des principaux diplômes, avec deux certifications à chaque niveau précité.

A l'entrée en formation, 77% des répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 5 ans (en moyenne depuis 3,3 ans).

Avaient-ils suivi une préparation au concours d'entrée dans la formation ?

25% des répondants indiquent avoir suivi une préparation au concours (11 personnes).

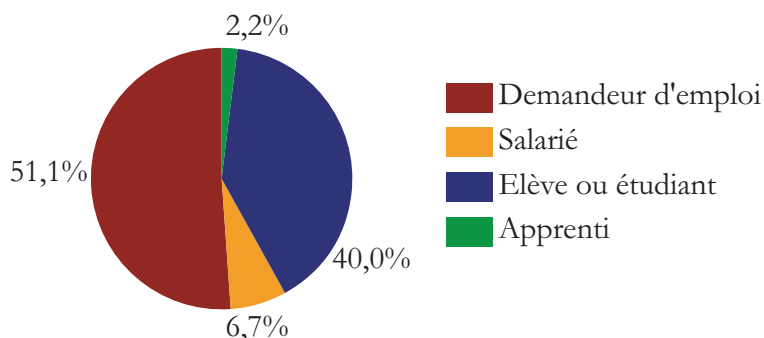
Cette préparation s'est effectuée dans 63% des cas au sein d'un organisme de formation (autre qu'un lycée) et, dans 55% des cas, dans une structure publique.



LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

43% des répondants avaient le statut de demandeur d'emploi pendant la formation et 45%, celui d'étudiant ou d'apprenti.



Etaient-ils en formation partielle ?

2 répondants ont déclaré être en formation partielle.

Ils étaient en formation passerelle, c'est-à-dire qu'ils détenaient un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation. L'obtention de la dispense datait de plus d'un an, pour les 2 répondants.

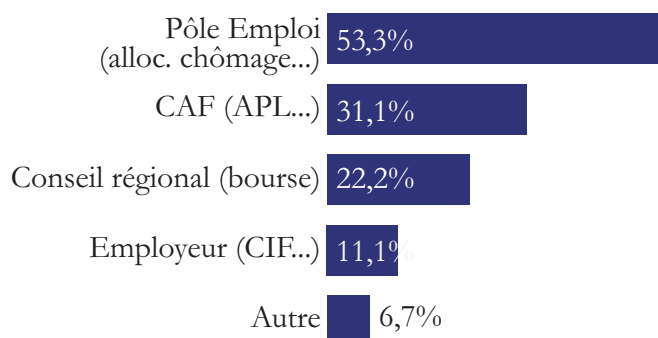
Les 2 répondants avaient chacun 2 modules à valider et, à l'issue de la formation, ils ont validé la totalité des modules suivis.

De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

96% des répondants déclarent avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne.

Parmi eux, 53% ont perçu une allocation Pôle Emploi, 31% une aide de la CAF, 22% une bourse du Conseil régional, etc..

A noter qu'une même personne peut bénéficier de plusieurs aides ce qui explique que le cumul des pourcentages dépasse 100%.

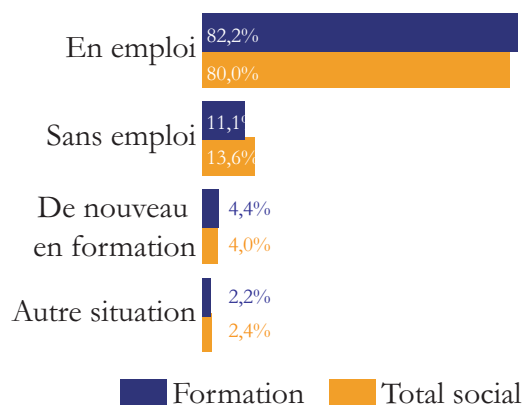




LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Quelle était leur situation professionnelle ?

82% des répondants étaient en emploi 6 mois après la formation (37 personnes), contre 80% pour l'ensemble des répondants des formations sociales.

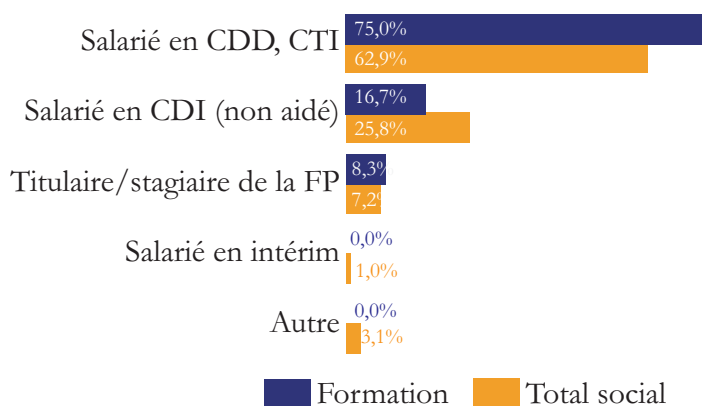


NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel était l'intitulé du poste occupé ?

70% seulement des répondants exerçaient le métier d'éducateur spécialisé. Les autres occupaient un poste de moniteur-éducateur (3 personnes), d'auxiliaire de vie sociale/aide à domicile (3 répondants) ou une autre fonction éducative (assistant socio-éducatif...).

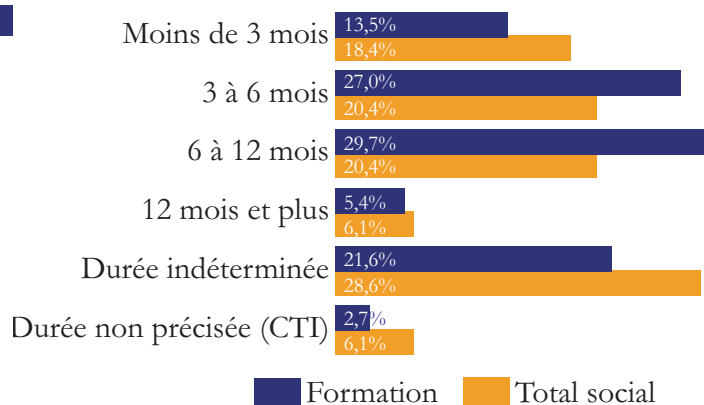
Quel était leur statut professionnel ?



75% des répondants étaient en CDD ou CTI, *versus* 63% pour l'ensemble des répondants des formations sociales. 25% des répondants étaient en emploi stable* (*versus* 33%), avec 17% en CDI.

Le fort taux de CDD s'explique, selon les instituts de formation, par une entrée dans le poste par le biais de remplacements. Ce mode de recrutement semble plus prégnant, comparativement aux sortants de 2012 (taux de CDD de 68%).

Quelle était la durée du contrat ?



35% des répondants occupaient un emploi de durée supérieure à 6 mois (*versus* 27%) et un même pourcentage un contrat d'une durée de moins de 6 mois. 22% des répondants occupaient un emploi à durée indéterminée après leur sortie de formation *versus* 29% pour l'ensemble des répondants des formations sociales.

* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales

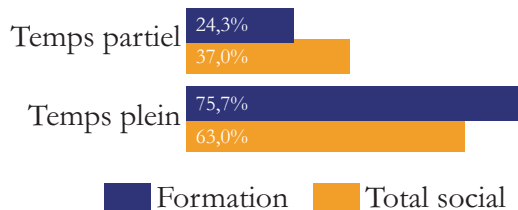


LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

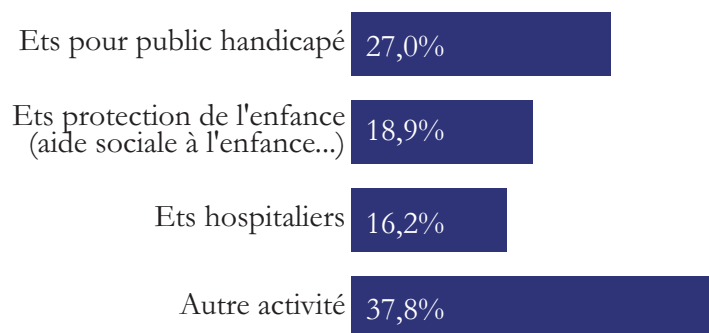
Quel était le temps de travail ?

76% des répondants exerçaient leur activité à temps plein contre 63% pour l'ensemble des répondants des formations sociales.

Le temps partiel (9 personnes concernées) est subi pour 78% des répondants.

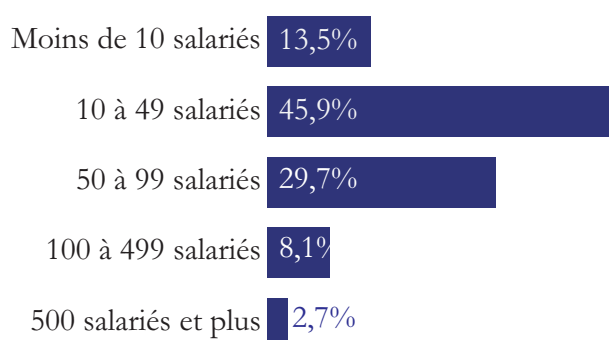


Quelle était la nature de l'activité de l'établissement employeur ?



27% des répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement accompagnant des publics handicapés (jeunes et adultes) et 19% dans un établissement de protection de l'enfance (aide sociale à l'enfance...).

Quelle était la taille de l'établissement employeur ?

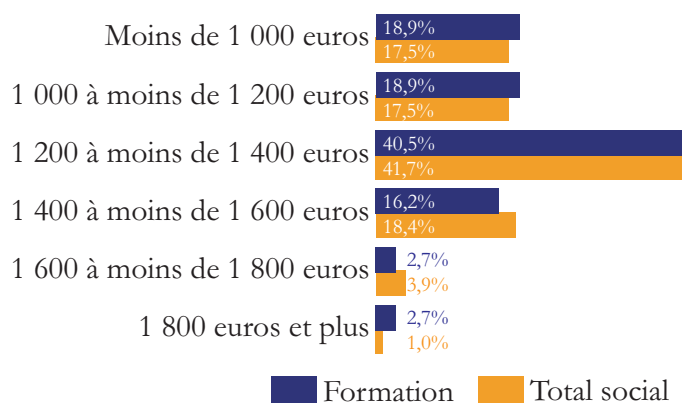


59% des répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement de moins de 50 salariés.

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

59% des répondants déclaraient gagner 1 000 à 1 400 euros nets mensuels (contre 56% pour l'ensemble des répondants des formations sociales).

Le salaire net mensuel moyen est de 1 238 €, supérieur de près de 5% à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sociales (1 184 €). Ce salaire plus élevé est à mettre en relation avec les conventions collectives nationales 51 ou 66* dont peuvent bénéficier les éducateurs spécialisés, plus favorables en termes de rémunération.

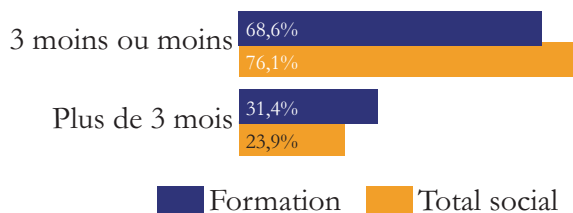


* : CCN 51 (établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif) ou CCN 66 (établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées).



LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

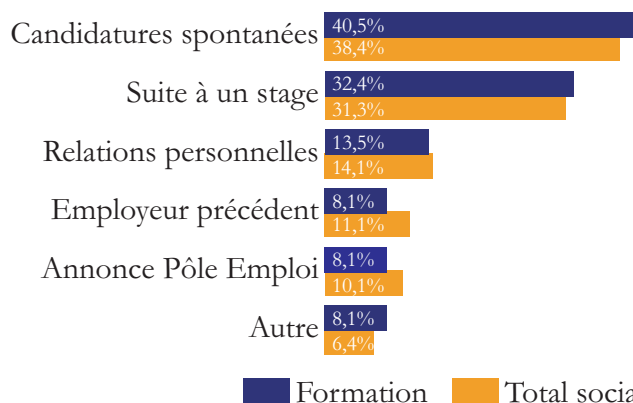
Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?



69% des répondants ont obtenu leur emploi au maximum 3 mois après leur sortie de formation contre 76% pour l'ensemble des répondants des formations sociales.

La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (41% des personnes répondantes contre 38% pour l'ensemble des formations sociales), devant le stage (32%) et les relations personnelles (14%).

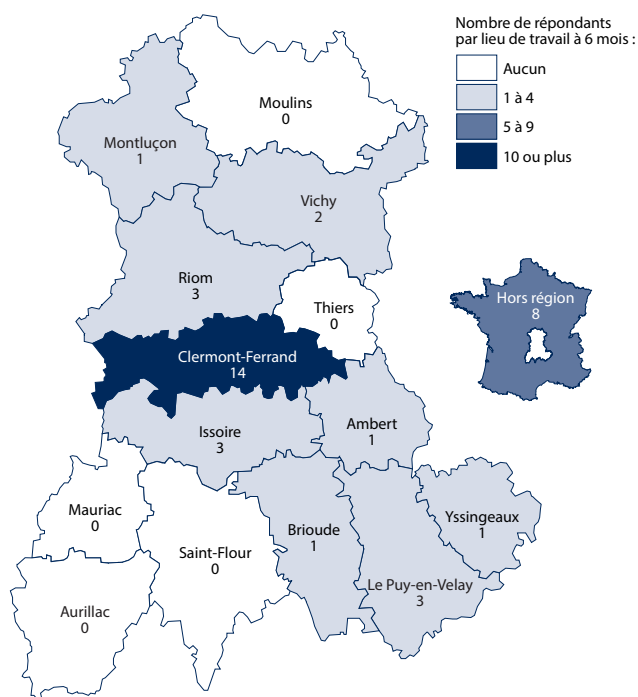
Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



Quel était le lieu de travail ?

78% des répondants travaillaient en Auvergne, 38% sur le COTEF de Clermont-Ferrand.

La moitié des répondants auvergnats travaillaient sur leur lieu de résidence antérieur (part variant de 33% sur le territoire de Montluçon à 100% pour celui d'Issoire).





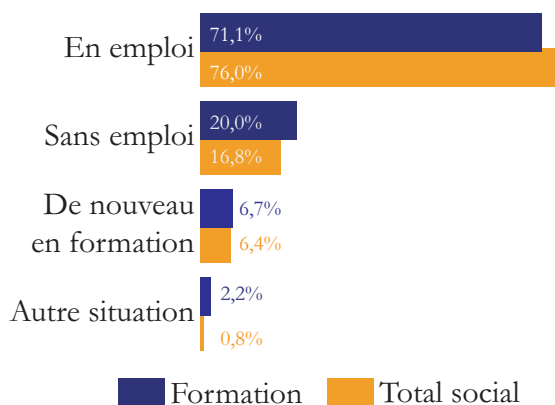
LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Quelle était leur situation professionnelle ?

71% des répondants étaient en emploi 12 mois après la formation (32 personnes), contre 76% pour l'ensemble des répondants des formations sociales.

Cette part est en recul de 11 points par rapport au pourcentage enregistré à 6 mois.

En corollaire, 20% des personnes sont sans emploi (*versus* 17%), pourcentage en augmentation de 9 points.

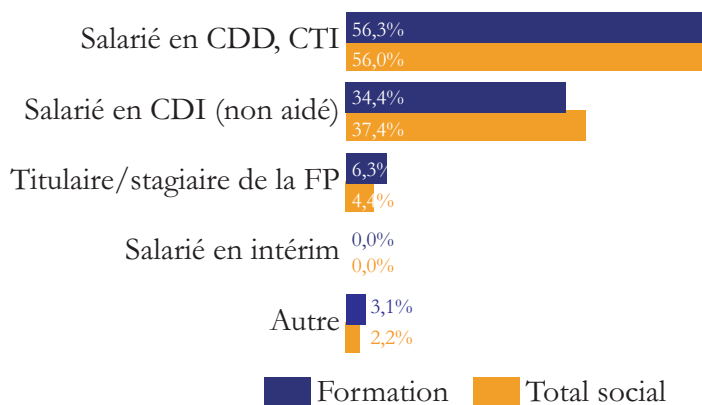


NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

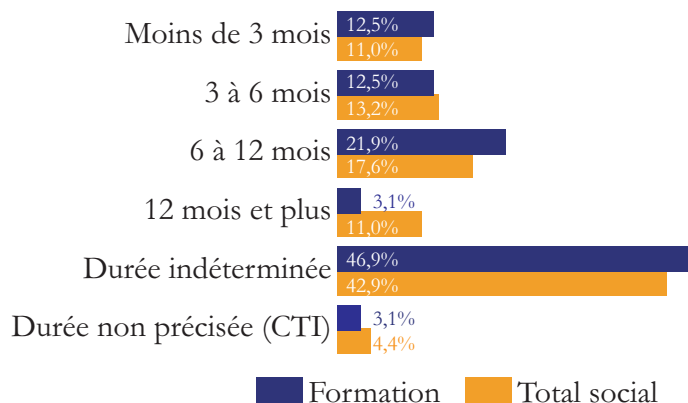
Quel était l'intitulé du poste occupé ?

69% des répondants exerçaient le métier d'éducateur spécialisé. Les autres occupaient un poste de moniteur-éducateur (3 personnes), d'auxiliaire de vie sociale/aide à domicile (3 répondants) ou une autre fonction éducative (assistant socio-éducatif...).

Quel était leur statut professionnel ?



Quelle était la durée du contrat ?



56% des répondants étaient en CDD (même poids pour l'ensemble des répondants des formations sociales). Cette part est en recul de 19 points entre 6 et 12 mois.

44% des répondants étaient en emploi stable (+19 points en 6 mois), soit un pourcentage comparable à l'ensemble des formations sociales (43%).

Dans le détail, 34% étaient en CDI (contre 37%) et 6% titulaires ou stagiaires de la fonction publique (4% pour l'ensemble des certifications sociales).

Comme à 6 mois, aucun répondant ne mentionnait d'emploi aidé.

47% des répondants occupaient un emploi à durée indéterminée *versus* 43% pour l'ensemble des répondants des formations sociales. La part de contrat à durée indéterminée a augmenté de 25 points en 6 mois.

Hors emploi à durée indéterminée, les éducateurs spécialisés se voient proposer moins de contrats de longue durée que l'ensemble des sortants de formations sociales : ainsi, 25% occupaient un emploi d'une durée supérieure à 6 mois (*versus* 29%) et 25% un contrat de moins de 6 mois (contre 24%).



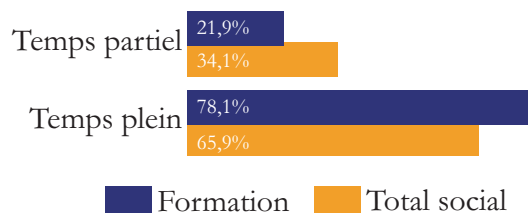


LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

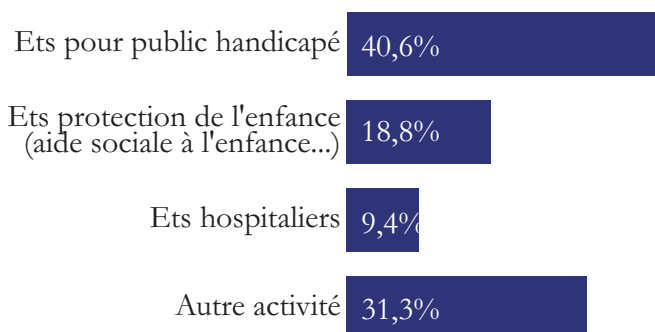
Quel était le temps de travail ?

78% des répondants exerçaient leur activité à temps plein contre 66% pour l'ensemble des répondants des formations sociales. Cette part est en croissance de 2 points en 6 mois.

Le temps partiel (7 personnes concernées) est subi dans 86% des cas.

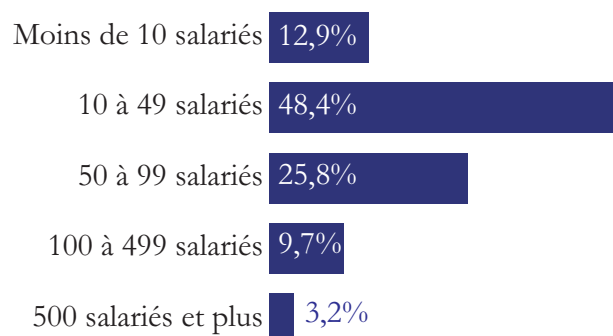


Quelle était la nature de l'activité de l'établissement employeur ?



41% des répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement accompagnant des publics handicapés (+14 points par rapport à la situation à 6 mois). Pour les autres répondants, les employeurs étaient un établissement de protection de l'enfance (19%, +0 point) ou un établissement hospitalier (9%, -7 points)...

Quelle était la taille de l'établissement employeur ?

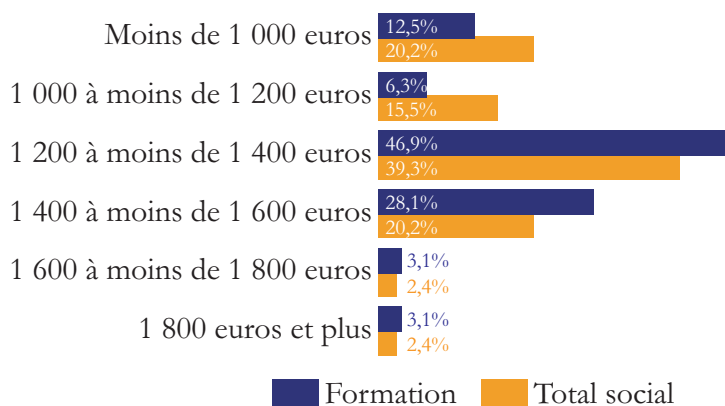


61% des répondants exercent leur activité au sein d'un établissement de moins de 50 salariés (+1,8 point en 6 mois).

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

53% des répondants déclaraient gagner entre 1 000 et 1 400 euros nets mensuels (contre 55% pour l'ensemble des répondants des formations sociales).

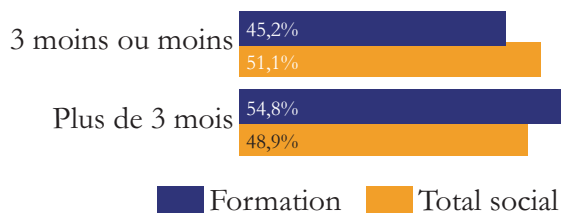
Le salaire net mensuel moyen est de 1 325 € (+7% en 6 mois), supérieur de 6% à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sociales (1 249 €).





LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

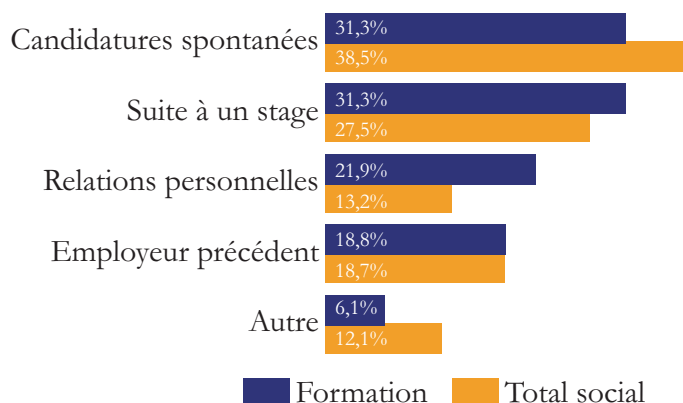
Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?



55% des répondants ont obtenu leur emploi plus de 3 mois après leur sortie de formation (contre 49% pour l'ensemble des répondants des formations sociales).

Le stage et la candidature spontanée sont les modes d'obtention de l'emploi les plus fréquents (31% chacun), devant les relations personnelles (22%) et l'employeur précédent (19%).

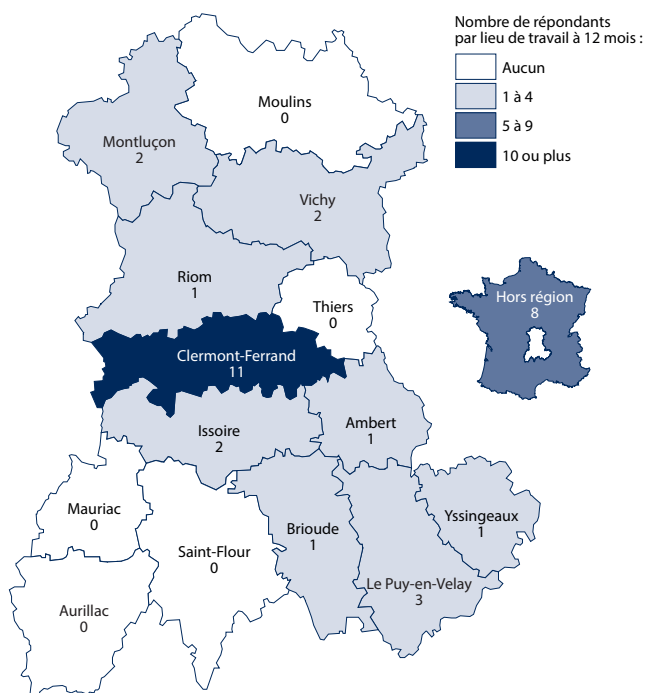
Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



Quel était le lieu de travail ?

75% des répondants travaillaient en Auvergne, 34% sur le COTEF de Clermont-Ferrand.

52% des répondants auvergnats travaillaient sur leur lieu de résidence antérieur (part variant de 43% sur le territoire de Clermont-Ferrand à 100% pour celui de Montluçon ou d'Issoire).



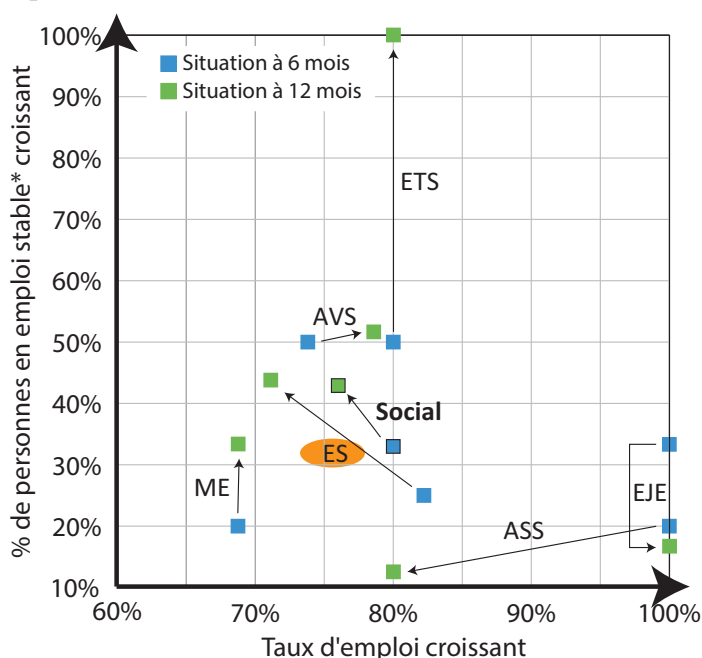


SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

Les sortants de la formation d'éducateur spécialisé enregistrent un recul très significatif du taux d'emploi et une croissance importante de la part d'emploi stable entre la situation à 6 mois et celle à 12 mois. Les évolutions sont moins marquées pour l'ensemble des sortants de formations sociales.

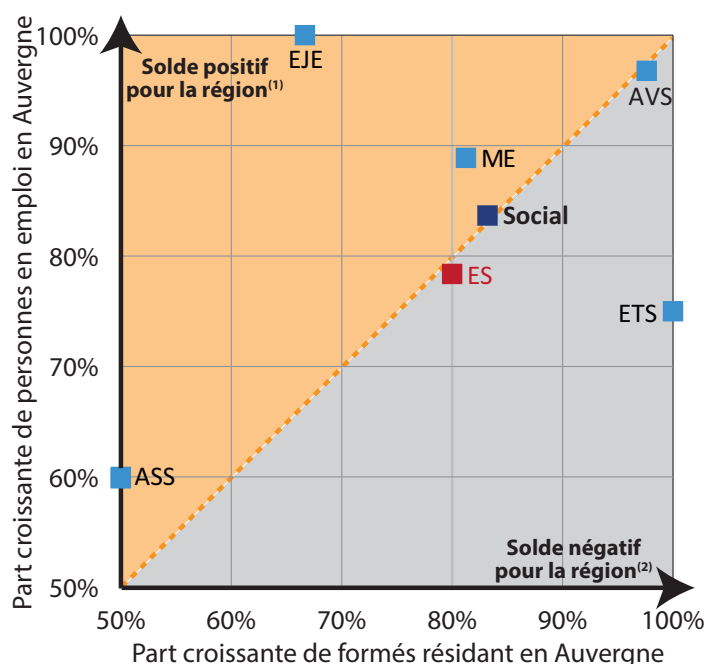
Ainsi, le taux d'emploi des éducateurs spécialisés diminue de 11 points en 6 mois (-4 points pour l'ensemble des formations sociales). Le taux d'emploi stable, par contre, croît de 19 points entre 6 et 12 mois (*versus* +10 points).



Lieux de résidence antérieure et de travail à 6 mois

Pour la région, le solde d'éducateurs spécialisés est légèrement négatif. Ainsi, les formés étaient à 80% des résidents auvergnats et 78% sont restés pour travailler en Auvergne.

La situation est proche de la moyenne toutes formations sociales confondues (solde nul), la formation d'éducateur spécialisé se distinguant, néanmoins, par des parts de personnes résidant ou travaillant en Auvergne moins importantes.

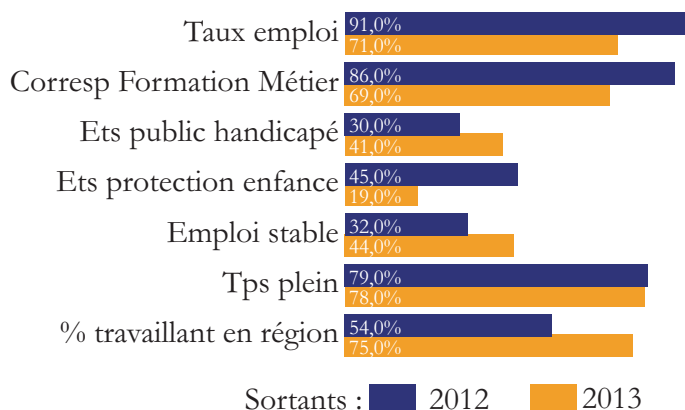


(1): plus de personnes en emploi que de personnes formées
 (2): moins de personnes en emploi que de personnes formées

Comparatif de la situation à 12 mois des sortants de 2012 et 2013

La situation des éducateurs spécialisés s'est globalement dégradée sur le marché du travail entre les sortants de 2012 et ceux de 2013.

Ainsi, le recul du taux d'emploi entre les deux vagues est de l'ordre de 20 points, celui de la part de l'emploi correspondant à la formation suivie est de 17 points. Cependant, la part des formés travaillant en Auvergne est en progression de 21 points et le pourcentage d'emploi stable de 12 points.



L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

GLOSSAIRE

ASS : Assistant de service social

AVS : Auxiliaire de vie sociale

Bac ST2S-SMS : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social (remplace le bac Sciences Médico-Sociales depuis 2007)

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CRA : Conseil Régional Auvergne

DE : Demandeurs d'emploi

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EJE : Educateur de jeunes enfants

ES : Educateur spécialisé

ETS : Educateur technique spécialisé

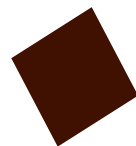
Formation partielle : Cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

FP : Fonction Publique

ME : Moniteur éducateur

SIAD : Services d'intervention à domicile

TISF : Technicien d'intervention sociale et familiale



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

<http://www.pro.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

